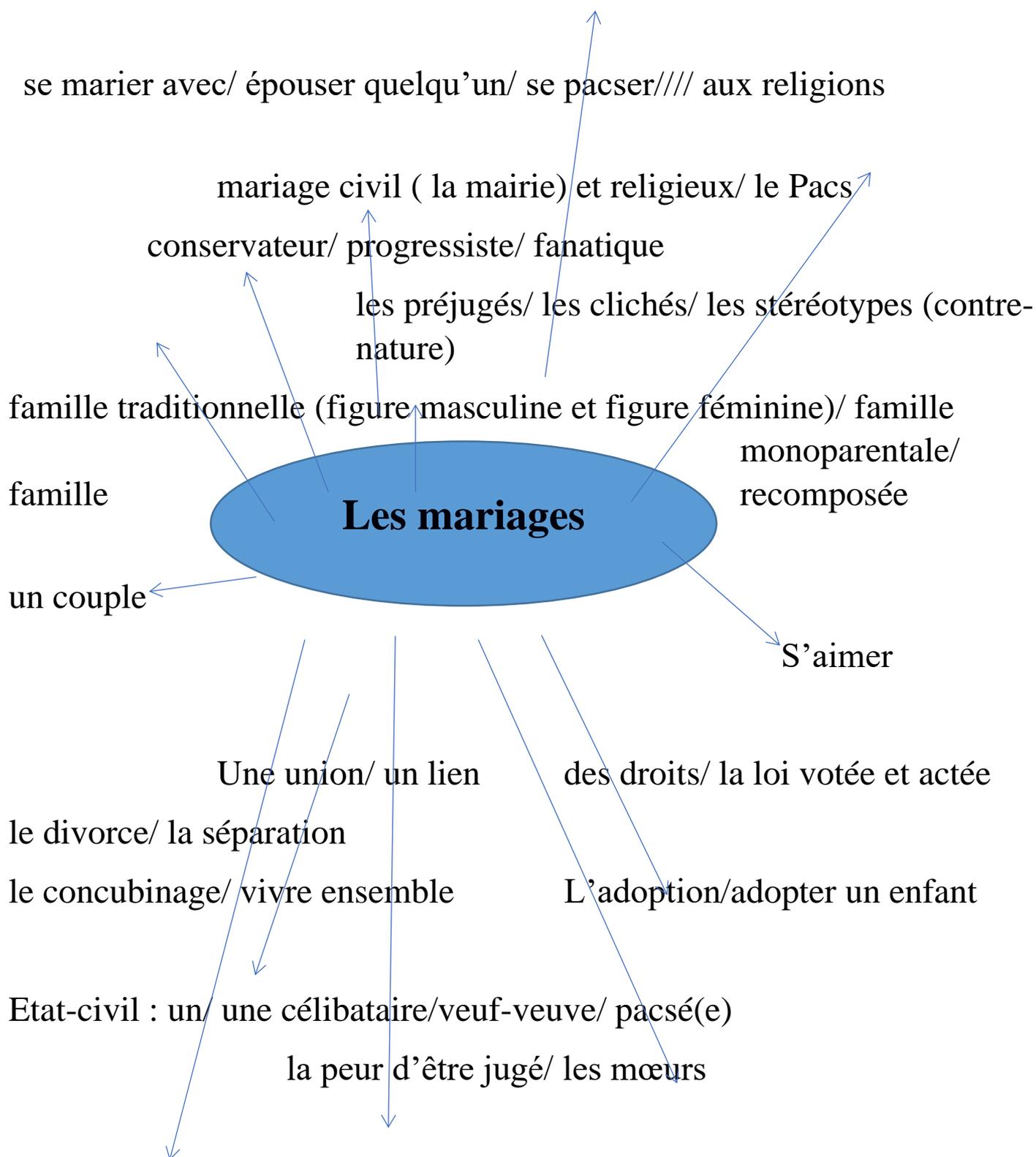


Lexique : Les mariages



Pacte civil de solidarité (Pacs)

Le pacte civil de solidarité est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe.